

Bill V2, intitulé: "Loi pour faire droit à Janet Thornhill Gorrie."—(L'honorable M. Pardee).

Bill W2, intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian DuBord Bulloch."—(L'honorable M. White (Inkerman)).

Bill X2, intitulé: "Loi pour faire droit à Henrietta Schierholtz."—(L'honorable M. Taylor).

Bill Y2, intitulé: "Loi pour faire droit à Maude Elizabeth Gilroy."—(L'honorable M. Taylor).

Bill Z2, intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Howard Buckley."—(L'honorable M. Taylor).

Bill A3, intitulé: "Loi pour faire droit à William George Darlington."—(L'honorable M. Taylor).

Bill B3, intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Watson."—(L'honorable M. Taylor).

Bill C3, intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Marjorie Warren."—(L'honorable M. Taylor).

Bill D3, intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Douglas Palmer."—(L'honorable M. Robertson).

Bill E3, intitulé: "Loi pour faire droit à Béatrice Isobel Lamontagne."—(L'honorable M. Robertson).

Bill F3, intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Johnston Mitchell Wells."—(L'honorable sir Edward Kemp).

Bill G3, intitulé: "Loi pour faire droit à Jeremiah Gibbs."—(L'honorable M. Smith).

Bill H3, intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Elizabeth Risbridger."—(L'honorable M. Smith).

Bill J3, intitulé: "Loi pour faire droit à Cassie Woodley."—(L'honorable M. Haydon).

Bill K3, intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Freeman."—(L'honorable M. Lewis).

TEMPERANCE AU CANADA

L'honorable M. McMEANS dépose le bill I3, intitulé: "Loi modifiant la Loi de la preuve en Canada relativement aux témoignages des personnes accusées d'infraction."

SEANCES DU SENAT

L'honorable M. DANDURAND: Je désire donner avis que demain, je proposerai que lorsque le Sénat s'ajournera, il reste ajourné jusqu'à mardi, le 8 mai prochain, à huit heures du soir.

Les journaux du Canada expriment parfois leur surprise de ce que le Sénat s'ajourne souvent. Avec l'assentiment de la Chambre, je donnerai la raison de ces ajournements. Le Parlement n'a commencé son travail régulier que le 15 mars. Il fut convoqué pour le 7 janvier, et mes honorables collègues connaissent la raison de cette convocation hâtive, au début de l'année. Ce qui s'est passé, plutôt dans l'autre Chambre que dans celle-ci, était comme un prologue, une scène préliminaire avant l'acte réel, qui est de légiférer pour le bien du pays.

Le travail de législation, je le répète, n'a été commencé que le 15 mars, et on m'a fait savoir, comme aux autres membres de cette Chambre, que le discours sur le budget sera prononcé demain. Je crois donc que rien ne nous sera soumis avant le 4 mai prochain, alors que nous serons ici à temps pour donner notre sérieuse attention aux projets de loi qui pourront nous être transmis de l'autre Chambre. Il faut se rappeler, cependant, qu'un mois est vite passé au Parlement, et que mai précède juin; j'espère très fermement que le Parlement pourra être prorogé avant le premier jour de juillet. Comme je l'ai déjà dit, ceux d'entre nous qui avons dépassé le méridien de la vie sentons que les heures qui nous restent diminuent tous les jours, et que nous avons droit de jouir d'une partie des mois d'été dans un autre endroit que les enceintes parlementaires.

L'honorable M. McMEANS: L'honorable monsieur pourrait peut-être nous dire si nous pouvons réellement nous attendre à recevoir des projets de loi avant le 4 mai?

L'honorable M. SCHAFFNER: Ou durant la session.

L'honorable M. DANDURAND: Mes honorables collègues semblent avoir des amis intimes parmi les membres du Parlement—je comprends par là les deux divisions parlementaires—et je les prierais de s'adresser à ces amis, car j'ai toujours été sous l'impression que bien que le gouvernement fixe la date de l'ouverture de la session, c'est l'opposition qui détermine la date de la prorogation.

L'honorable M. GORIDON: L'honorable leader peut-il nous donner l'assurance que le navire de l'Etat n'a pas sombré?

L'honorable M. DANDURAND: Je pourrais donner comme réponse à mon honorable ami un mot amusant du très honorable Charles J. Doherty, alors ministre de la Justice. Il dit que la démocratie a une façon très bizarre de conduire les affaires de l'Etat,